



SANIFRESH

Document destiné aux professionnels

SANITERPEN SANIFRESH est un désinfectant odorisant concentré qui s'utilise sur les sols et surfaces des lieux de vie des animaux (niches, clapiers, poulaillers,...) mais aussi des caves, garages, terrasses, réduits, sous-sols, etc.

Dosage & Mode d'emploi

Activité bactéricide conforme aux normes NF EN 1276 à 1 % en 5 minutes en conditions de saleté à 20 °C, NF EN 13697 à 1 % en 30 minutes en conditions de saleté à 20 °C et NF EN 14349 à 1 % en 30 minutes en conditions de saleté bas niveau à 10 °C.

Il élimine la plupart des microorganismes présents dans l'environnement animal et l'environnement de la maison tout en laissant un parfum frais et agréable.

Diluer SANIFRESH au dosage de 1 % (soit 10 ml par litre d'eau) et jusqu'à 5 % pour une meilleure odorisation. Appliquer par aspersion, arrosage ou pulvérisation la solution obtenue sur les surfaces à traiter, en évitant le ruissellement. Laver et laisser sécher. Renouveler l'utilisation du Sanifresh à chaque nettoyage des lieux. Lors du traitement, sortir les animaux des locaux et ne les réintroduire que lorsque les surfaces sont totalement sèches.

Caractéristiques

- ✓ Aspect : liquide limpide.
- ✓ Couleur : incolore.
- ✓ Odeur : menthe-eucalyptus.
- ✓ Masse volumique (20 °C) : 1,013 g/ml.
- ✓ pH: 3,2 (base eau douce, TH 8°f).

Conditionnement

- ✓ Flacon 1L concentré : carton de 6 - code produit 4862.

Environnement

- ✓ Produit conditionné dans un emballage en PEHD recyclable, de faible grammage.
- ✓ Produit conçu et fabriqué en France sous un système de management intégré certifié ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement) et ISO 45001 (santé et sécurité).

Composition

Concentré soluble (SL) contenant : chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium (CAS n° 68424-85-1 : 27,8 g/l). Acide glycolique (CAS n° 79-14-1 : 15,6g/l)
Produit biocide à usage grand public (TP2 et TP3).

Précautions d'emploi

ATTENTION : Contient du cycladéamol. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux. Éviter le rejet dans l'environnement. Instructions de premiers secours : En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Nettoyage du matériel : rincer le matériel d'application à l'eau claire après utilisation. Éliminer le produit et son récipient par un collecteur ou un organisme agréé. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.fr.

